

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

LA LIBERTÉ

DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON

Liberté, Liberté chérie

Combats avec tes défenseurs

(ROUGET DE L'ISLE)

Propriété
Publique

ARCHIVES DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON Inv. 6041

Un peuple n'est vaincu que
lorsqu'il accepte de l'être.

(FOCH)

HEBDOMADAIRE INDEPENDANT

Administration, Publicité et Circulation: Léon Briand, rue Jacques Cartier -- SAINT-PIERRE

LA QUESTION DU CHOMAGE A SAINT-PIERRE & MIQUELON

Allocation radiodiffusée de St-Pierre à l'occasion du 1^{er} Mai, Fête des Travailleurs, par le Lieutenant S....., Chef du Service de la main-d'œuvre et du chômage dans le Territoire.

Ce matin je me trouvais sur le quai de la Nouvelle Douane, et je contemplais l'entrée dans le port du trois mâts l'*Armorican* qui, remorqué par le *Béarn*, allait bientôt monter sur la cale sèche.

Accostée au quai se trouvait une goélette, non loin d'un camion sur lequel des dockers se hâtaient de transporter le charbon nouvellement arrivé.

Plus loin, un doris, l'un des premiers à reprendre la pêche, venait de rentrer et le patron se préparait à vendre les quelque quatre-vingts morues pêchées dans la matinée.

Quelques heures auparavant, j'avais vu partir du même quai, la goélette sur laquelle venait de s'achever l'embarquement de la pêche réalisée l'hiver dernier par l'une de nos organisations de pêcheurs. Cette pêche avait été entièrement vendue, par l'entremise de notre administration.

J'avais également vu partir, en camion, les ouvriers récemment embauchés pour le champ d'aviation en construction près de la route de Galantry.

Et je songeais que notre territoire se trouvait encore, il y a quelques mois, dans un marasme économique profond; je songeais que le problème du chômage apparaissait encore, il y a quelque temps, insoluble, et je me disais que ces cinq manifestations, différentes, et indiscutables, de reprise économique, concentrées en une même matinée, et presque en un même lieu, sous ce clair soleil, avait quelque chose de symbolique; je me disais qu'il y avait là une invitation à l'espoir et à l'effort.

Le problème du chômage n'est pas particulier à St-Pierre et Miquelon. Presque tous les pays du monde, au cours des dix années qui ont précédé la guerre, ont eu à faire face à ce problème, sans parvenir à le résoudre de façon satisfaisante.

La plupart des Etats ont été obligés, à défaut de travail, de donner des secours, et de verser aux chômeurs le minimum sans lequel ils ne pouvaient subsister.

Partout, ou presque, on a assisté en grand au spectacle que vous avez connu en petit à St-Pierre: la foule des

chômeurs venant se faire pointer, le matin à un guichet, se présentant en fin de semaine, à un autre guichet, et passant le reste de leur temps à errer, oisifs et le regard vide.

Un pays cependant avait tenté d'une autre solution, d'une solution terrible et meurtrière. Cette solution supprimait le chômage mais lui substituait la préparation à la guerre. Ce pays était l'Allemagne.

Peut-être était-il une troisième solution. Peut-être des nations moins égoïstes, au lieu de se disputer en une lutte à mort les quelques marchés encore libres dans l'universelle surproduction, auraient-elle pu, par la collaboration internationale, organiser une économie nouvelle; peut-être aurait-il été possible, dans un monde où tout était devenu surabondant, et qui périsait parce que nous ne savions pas nous adapter à cette abondance, d'assurer à tous, par une meilleure organisation, et l'aisance, et le travail.

Cela était peut-être possible. Mais cela n'a pas été. L'Allemagne ne l'a pas permis. Ce qui est, à présent, c'est la guerre, la guerre qui règne sur la terre entière.

Et puisque la guerre est un fait, puisque le teuton n'a pas permis à l'humanité de rechercher une solution pacifique du problème du chômage, au moins faut-il avoir le courage de regarder les choses en face, et savoir utiliser l'un des rares avantages de la situation actuelle. Au moins faut-il, puisque c'est la guerre, faire participer le plus de monde possible à l'effort de guerre, et résorber ainsi le chômage.

La guerre, parmi d'innombrables horreurs, présente un côté sain, un côté moral. La guerre exige l'effort, le travail, le sacrifice; la guerre ne permet plus le chômage, la guerre ne permet plus le laisser-aller, la guerre est mortelle aux oisifs.

* * *
Dans la guerre, il faut peiner ou périr. La France Libre a choisi de vivre c'est-à-dire de peiner. La France Libre se devait d'entreprendre la lutte contre le chômage et de faire entrer St-Pierre et Miquelon dans le vaste effort de la guerre totale.

Ce n'était pas là une tâche pouvant être accomplie en un jour et ceci pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, il fallait écarter une solution facile, mais dont les conséquences eussent bientôt apparu

pernicieuses. Cette solution, qui eût, d'ailleurs, été utile à la promesse solennelle de l'Amiral, eut été la mobilisation.

Cette solution était exclue, dès l'abord, parce que l'honneur et la valeur des Forces Françaises Libres, c'est d'être composées uniquement de volontaires.

Suffisamment de volontaires, la fleur de la jeunesse St-Pierraise, et beaucoup des hommes mûrs, les plus robustes et les plus vaillants, étaient déjà venus à nous, dès les premiers jours.

Le chômage avait ainsi été réduit de près de la moitié. Nous n'aurions eu que des désavantages à recruter par la contrainte quelques hommes de plus, dont la valeur combative n'aurait peut-être pas été certaine.

La résorption partielle opérée par l'engagement des volontaires a représenté le premier coup porté à St-Pierre au cancer du chômage. Mais le problème persistait cependant, et nous gardions d'autres moyens à notre disposition pour poursuivre notre action. Nous allions peu à peu entreprendre de remettre tous les civils au travail.

Et voilà pourquoi il était bon, il était nécessaire, qu'un certain nombre de travailleurs civils restassent à Saint-Pierre.

Ceux qui partaient à la guerre allaient servir avec plus d'honneur et de façon plus précieuse.

Mais ceux qui restaient, les civils, allaient bientôt avoir à servir eux aussi.

La guerre d'aujourd'hui, la guerre que l'Allemagne a voulu, la guerre que nous devrons vouloir à notre tour et vouloir encore plus fort, si nous voulons vaincre, cette guerre est une guerre totale. Aujourd'hui, l'effort comme les souffrances, et comme le danger sont pour les civils comme pour les militaires, pour les femmes et les enfants comme pour les hommes.

Le nombre des civils morts ou blessés en Angleterre sous les bombardements, le nombre des civils emprisonnés, torturés, ou fusillés en France ou en Pologne est peut-être supérieur au nombre des militaires tombés au combat.

Mais si les civils ont de nos jours leur part des dangers, ils ont également leur part de l'effort de guerre, et cette part est immense.

La guerre se mène autant de nos jours dans les usines et sur les chantiers que sur les champs de bataille. Le marin du commerce, le pêcheur, le terrassier, le laboureur travaillent autant, à leur façon, pour la victoire que les soldats.

S'il ne semble pas, pour l'instant, par bonheur, que la population civile de notre territoire ait à participer aux périls de la guerre, comme les populations civiles d'Europe, il n'en est pas de même de la participation à l'effort de guerre.

Quelle peut être, quelle doit être la part des travailleurs et des pêcheurs St-Pierrais dans l'effort de guerre?

C'est ici le lieu de mentionner certaines conditions particulières qui, dans notre territoire, rendraient spécialement ardue la lutte contre le chômage, même en temps de guerre.

Ces conditions sont d'abord d'ordre climatique. La dureté de l'hiver St-pierrais rendait les travaux de plein air, comme la petite pêche, impossibles jusqu'au

printemps, et il nous était donc interdit d'effectuer une sérieuse remise au travail avant la fin avril.

En ce point, je devine que beaucoup de mes auditeurs vont se dire: «Tout cela est très joli, mais cette fameuse reprise du travail au printemps n'est plus une nouveauté à St-Pierre».

Reprise de la pêche, travaux de route, tout cela n'a rien de nouveau.

D'accord, répondrai-je. Il y a toutefois cette année deux différences importantes.

La première différence, c'est qu'il n'y aura plus de ce qu'on appelait «les travaux de route». Les années précédentes, l'administration, pour ne pas laisser des chômeurs inemployés toute l'année, leur faisait construire des routes en pleine campagne.

Quelques-unes de ces routes, celles qui vont aux anses de pêche par exemple, présentent une certaine utilité, il faut être juste. Je doute fort toutefois que cette utilité soit proportionnée aux frais de construction, car, après tout, un chemin de terre battue suffit à desservir une anse de pêche et quelques villas d'été.

Quoi qu'il en soit, d'autres routes, partant de nulle part et n'allant nulle part, n'auront jamais servi à rien, sinon à occuper les mains qui les établissaient.

Les travailleurs s'en rendaient compte eux-mêmes et je doute fort qu'ils aient pu travailler avec beaucoup de cœur à des travaux que, pertinemment, ils savaient inutiles.

Tout cela a été changé par la rentrée de St-Pierre et Miquelon dans la guerre, et par le rôle nouveau joué dans le monde par notre territoire, seule terre purement française libérée.

Ces faits nouveaux ont fait apparaître en effet la nécessité de liaisons aériennes directes avec les pays alliés d'Amérique; l'établissement d'un champ d'aviation est devenu un problème urgent.

Ce champ d'aviation, une fois créé, ne nous servira pas seulement à nous. Il pourra rendre les plus grands services aux aviateurs alliés basés à Terre-Neuve et au Canada.

Il n'est pas nécessaire de souligner la différence morale profonde existant entre l'accomplissement de travaux inutiles, ne représentant qu'une forme déguisée d'allocations de chômage, et l'exécution de travaux militaires urgents, et de travaux qui seront encore utiles après la guerre. Faire de St-Pierre la future base d'aviation française en Amérique du Nord, c'est, nous le croyons, lui préparer une activité et une source de prospérité durables. C'est en même temps travailler pour la victoire de la France et pour les ailes françaises dans l'avenir.

De cette différence, je ne veux qu'une preuve. C'est que les travaux du champ d'aviation, en préparation depuis une semaine, commencés lundi dernier, avaient déjà mardi soir absorbé tous les chômeurs de St-Pierre qui ne se préparaient pas à la pêche et n'étaient pas empêchés par la maladie.

Dès le mardi soir, un avis affiché au bureau de la Main-d'œuvre appelait à l'embauche tous les travailleurs non chômeurs du pays. Hier soir mercredi un avis passait à la radio invitant tous les travailleurs désirant

de l'embauche à se faire inscrire jusqu'à concurrence de 200.

Je me permettrai ici une parenthèse. Il y a longtemps qu'il était question d'établir un champ d'aviation à St-Pierre. Il en était question, mais rien n'était fait. Il n'est pas sans intérêt de souligner que, depuis l'arrivée de la France Libre à St-Pierre, on ne s'est plus contenté de parler du champ d'aviation, on a entrepris de le construire.

Il existe une seconde différence essentielle entre la situation de la Main-d'Œuvre ce printemps et les printemps précédents.

Cette différence concerne la pêche et les inscrits maritimes; elle réside dans ce fait, très simple, que la morue est devenue rare et chère sur les marchés alliés, par suite de la guerre, par suite de la disparition de la concurrence française et norvégienne et même d'une partie importante de la concurrence terre-neuvienne. De plus, les sous-produits de l'huile de foie de morue ont trouvé une utilisation nouvelle et importante dans les industries de guerre.

Cette année, la morue se vendra donc cher. De plus les pêcheurs St-Pierrais ont appris à s'organiser, et ils seront à même, à présent, soit de vendre *eux-mêmes* leur morue et leurs sous-produits, soit d'obtenir des intermédiaires des prix leur laissant une portion raisonnable de l'augmentation constatée sur les marchés.

Telles sont les raisons pour lesquelles l'un des premiers actes de la nouvelle administration a été de reprendre les négociations relatives au chalutier « Cap Bleu », retenu au Canada. Vous vous souvenez sans doute qu'au moment où notre territoire était encore sous la domination des autorités de Vichy, le gouvernement canadien avait décidé, non sans raison, de saisir un bâtiment qui risquait de tomber un jour entre des mains ennemis.

La France Libre a obtenu, vous le savez, la libération du « Cap Bleu », et, depuis plus d'un mois déjà, des marins Saint-Pierrais sont à bord de ce bâtiment, qui doit arriver dans notre port incessamment pour entreprendre la pêche au chalut. De nouveaux matelots devront à ce moment, être engagés et le « Cap Bleu » ne cessera plus la pêche, même pendant l'hiver.

J'en viens à la question de la petite pêche St-Pierraise et Miquelonnaise.

Personne n'ignore que le produit infime et les mauvais prix de vente de la pêche de ces dernières années avaient amené l'Administration précédente à faire de nos pêcheurs, même pendant la saison des pêches, de véritables chômeurs permanents.

L'institution du demi-chômage d'été donnait à penser que la seule raison pour laquelle on laissait encore naviguer les pêcheurs était le désir de les occuper, mais que leur travail avait perdu toute utilité réelle.

Rien n'est plus décourageant que l'impression d'accomplir un travail inutile.

C'était faire une véritable insulte à un homme menant la dure existence du pêcheur que de le traiter en chômeur.

On est chômeur, ou l'on travaille, mais on ne peut à la fois être chômeur et travailler.

Ce n'est pas là seulement faire une insulte au pêcheur, c'est commettre une injustice. Il est injuste, en effet, de verser les mêmes secours à un pêcheur qui « mène le métier dur », pour employer une expression St-Pierraise, qui part en pêche au petit jour et ne rentre que tard le soir, et à tel autre, qui part tard et trouve le moyen de finir sa pêche avant midi et de rentrer chez lui pour le déjeuner.

Les secours du chômage, tels qu'ils étaient versés jusqu'ici, avaient avantageaient le paresseux par rapport au pêcheur courageux.

Je voudrais ce soir, arriver à convaincre nos pêcheurs que leur travail représente pour notre communauté un apport extrêmement précieux.

On a dit, et c'est vrai, que cette guerre est une guerre de production.

Or la seule production de St-Pierre, c'est la morue. Exporter un grand nombre de morues, c'est la meilleure façon de renforcer la position économique de notre Territoire et d'assurer son ravitaillement.

En temps de guerre, travailler c'est servir.

Il est probable, étant donné la situation des marchés, que cette année, en fin de campagne, les pêcheurs pourront prendre leurs quartiers d'hiver avec en poche une somme suffisante pour attendre le printemps.

Toutefois, l'Administration n'a pas cru devoir, au début et pendant la campagne, suspendre tout versement d'espèces ou de carburant aux pêcheurs.

Il ne fallait pas perdre de vue, en effet, l'éventualité, toujours possible, d'une mauvaise pêche, il fallait de plus, se souvenir que les pêcheurs entreprenaient la campagne avec de très faibles ressources, le restant de leurs maigres gains de l'an dernier.

Voilà pourquoi, tout d'abord, l'Administration, voulant donner à chacun sa chance, a estimé, sur un point, devoir être beaucoup plus large que l'an dernier.

Cette année, tout patron de doris prenant la pêche aura droit à l'essence, quelle qu'ait été sa pêche des années précédentes.

En dehors de ce point précis, nous avons estimé devoir supprimer le système du demi-chômage d'été, et nous lui avons substitué un système de prime d'encouragement à la pêche. Et ici, il faut tout de suite que je déclare, en toute franchise, que nous avons, *volontairement*, rendu ce système beaucoup plus strict que celui du demi-chômage.

Nous avons entendu encourager et aider de façon effective le pêcheur dur au travail.

Mais nous avons également entendu diminuer, par tous les moyens, l'aide dont pouvaient bénéficier, dans l'ancienne organisation, les quelques médiocres. Ceux-ci ne sont d'ailleurs, heureusement, qu'une infime minorité.

Le bon pêcheur travaille, non seulement pour lui-même, mais pour la communauté.

Dès lors, il est juste et normal que la communauté s'efforce d'encourager les bons pêcheurs de toutes les façons et, au besoin, par des avantages pécuniaires.

Telles sont les raisons qui nous ont portés à substituer



aux secours du chômage alloués jusqu'ici aux pêcheurs, système de primes d'encouragement à la pêche.

Ces primes seront de deux catégories. Tout d'abord, afin de permettre à tous les pêcheurs de subsister et de pourvoir aux besoins de leur famille, des primes fixes, équivalant aux allocations de chômage, et aux allocations de personnes à charge servies, l'an dernier, seront allouées à tous les pêcheurs inscrits jusqu'ici au chômage; toutefois ces primes, versées toutes les quinzaines, ne seront payées qu'aux pêcheurs ayant effectivement navigué pendant ces deux semaines.

J'indique en passant que ce système ne touche en rien aux allocations familiales versées aux inscrits maritimes, qui subsisteront entièrement.

Un contrôle des sorties en mer sera effectué aux anses de pêche, et complété de temps en temps par des tournées en vedette aux fonds de pêche.

Les pêcheurs qui, sauf mauvais temps ou maladie, ne seraient pas sortis au moins une journée sur trois pendant la quinzaine, perdront donc leur droit aux primes de subsistance pour ces deux semaines.

Ce système entrera en vigueur à dater de lundi prochain, premier lundi de mai. A dater de ce jour, les inscrits maritimes qui, dans les deux semaines suivantes n'auraient pas repris la pêche, perdraient tout droit aux primes de subsistance de cette quinzaine.

Enfin quiconque n'aurait pas, sauf raisons graves, de santé ou autres, repris la pêche au 15 mai prochain perdrat tout droit aux primes des subsistance jusqu'à la fin de la campagne de pêche.

Je suis persuadé, je me hâte de l'ajouter, que la plupart des inscrits maritimes auront repris la pêche avant cette date.

J'ai appris en effet qu'un grand nombre de pêcheurs sont partis au Barachois, et que quatre doris au moins ont déjà commencé la pêche proprement dite. Je tiens à féliciter ici ces derniers, et tout particulièrement celui, qui, le premier sorti la semaine dernière, a pour sa première pêche, ramené plus de 50 morues, rapportant ainsi à ses camarades la nouvelle de ce que vous appelez, je crois, à St-Pierre, une « bonne apparence ».

La deuxième catégorie de primes sera constituée par des primes au rendement. Ces primes seront attribuées, en fin de campagne, aux doris ayant effectué les plus grosses pêches, sans considération de fortune.

Un fonds de 100.000 francs sera partagé entre St-Pierre et Miquelon, à raison de 66.000 francs pour St-Pierre et de 34.000 francs pour Miquelon.

Ces sommes seront à leur tour, partagées, à St-Pierre entre les 30 doris, et à Miquelon entre les 20 doris ayant effectué les pêches les plus élevées, supérieures à 100 quintaux.

Le partage entre les doris sera effectué au prorata de la pêche de chaque doris.

Enfin, le partage entre les membres de l'équipage d'un même doris sera effectué à égalité, que les bénéficiaires naviguent comme patrons, associés ou matelots.

En effet, que l'intéressé soit ou non propriétaire du doris, le travail aura été égal. La participation à la prime devra donc être égale.

Toutefois, lorsqu'un mousse aura été embarqué, celui-ci n'aura droit qu'à la moitié d'une part d'adulte.

Je tiens ici à déclarer aux pêcheurs qui ne se verront pas appelés, en fin de campagne, au partage des primes de rendement, que je sais parfaitement que la plupart d'entre eux n'auront pas été moins méritants pour cela.

Le hasard de la pêche est grand, je le sais, et la justice absolue n'est pas de ce monde.

Le budget du Territoire n'est pas illimité et il aurait été impossible d'allouer une prime à tout le monde.

Comme, de toute façon, la morue se vendra cher, ceux qui n'auront pas été appelés au partage des primes de rendement n'en seront pas moins récompensés de leurs peines.

Ce que nous avons voulu marquer, en instituant les primes de rendement, c'est qu'en temps de guerre, travailler pour soi, c'est travailler pour tous. Ce que nous avons voulu, c'est que les pêcheurs puissent se dire, pendant les longues heures passées sur les fonds de pêche, que, s'il savent être durs au travail, s'ils savent tous les jours partir tôt et rentrer tard, s'ils sont infatigables à jeter la ligne, leurs efforts ne leur serviront pas seulement à eux, mais serviront à la communauté entière et qu'à leur façon, ils auront participé à l'effort de guerre, et bien mérité de la Patrie.

S. S.

L'Après-guerre et l'Amérique

Extrait d'un article de M. Wendell WILLKIE

« Nous ne pourrons pas nous isoler après la guerre, pas plus que nous ne pouvons éviter de nous battre dans le monde entier.

« On peut penser que la Société des Nations était une bonne idée, ou penser le contraire; on peut penser ou non que les Etats-Unis auraient dû se mêler aux affaires internationales en 1919 comme en 1939, le fait n'en demeure pas moins que nous avons dû nous mêler à ces affaires internationales. Mais nous nous en sommes occupés trop tard. Cela nous a coûté cher; cela a coûté beaucoup de vies humaines. La guerre est internationale et la victoire que nous sommes sûrs de remporter sera elle aussi internationale.

« Notre peuple a beaucoup évolué au cours des vingt dernières années en direction du rêve Wilsonien. Que ce rêve nous soit présenté sous une forme plus pratique, et à mon avis nous l'accepterons.

« Je crois que les progrès de la science, de l'industrie, des lois économiques ont rendu ce qu'on appelle l'internationalisme essentiel à la survie de la démocratie comme idéal et comme régime ».

LA LIBERTÉ de Saint-Pierre et Miquelon est publiée à Saint-Pierre et imprimée à l'Imprimerie du Gouvernement.

Prix de l'abonnement:
Pour le Territoire: 1 an ... 50 fr.
6 mois 25 fr.

France et Colonies: 1 an ... 70 fr.
6 mois 40 fr.

Etranger: 1 an ... 3 dollars U.S.A.
6 mois 2 dollars U.S.A.

Canada: 1 an ... 3 dol. 50 Canad.
6 mois 2 dol. 50 Canad.

Prix des Annonces:
(Payable d'avance)

1 à 6 lignes 16 fr.
Chaque ligne en sus 3 fr.

Chaque annonce répétée, moitié prix

Les avis et annonces doivent être remis 4 jours avant la publication

Les abonnements sont reçus, pour les Etats-Unis au Bureau de la Free French Delegation, 626 Fifth Avenue, New-York City; et pour le Canada, au Service d'Information de la France Libre, 448, Avenue Daly, Ottawa, Canada

LA SEMAINE AU CANADA

Courrier de Québec

QUÉBEC 30 Avril. — Le Gouvernement canadien vient de rappeler son chargé d'affaires auprès des hommes de Vichy, M. Pierre Dupuy. De tous les pays britanniques, le Canada était le seul Etat qui eût conservé un représentant en France non occupée; M. Dupuy d'ailleurs habitait Londres, mais très fréquemment, il volait de Lisbonne à Vichy. Au moment du désastre, il était premier secrétaire à la chancellerie du Canada à Paris. Lorsque le colonel Vannier, ministre, fut rappelé à Ottawa, M. Dupuy devint chargé d'affaires auprès des hommes de Vichy et des Gouvernements Hollandais, Belge et Luxembourgeois établis à Londres. Interrogé sur l'état de nos relations avec Vichy, le premier ministre, M. King, a déclaré aux communes qu'il désirait attendre le retour de M. Dupuy à Ottawa avant de changer quoi que ce soit au statu quo. Dans les cercles bien informés, on croit que le Canada et les Etats-Unis adopteront une politique commune. Le rappel de M. Dupuy a d'ailleurs suivi de quelques jours celui de l'Amiral Leahy.

Cette semaine le peuple canadien a libéré le gouvernement King des engagements pris à l'effet de ne pas imposer la conscription pour service outre-mer. Seule la Province de Québec s'est opposée à cette politique du chèque en blanc. Pour diverses raisons, on s'est abstenu de faire une véritable campagne en faveur du « Oui ». Dans l'île de Montréal, toutefois, où plusieurs députés ont demandé à leurs électeurs de voter dans l'affirmative, les votes se sont divisés à peu près également. Les comtés ruraux, où l'on a conservé un souvenir pénible des méthodes conscriptionnistes de 1917, ont donné un vote massif dans la négative. Il convient de signaler cependant qu'au cours de cette campagne, personne ne s'est opposé au service obligatoire pour le continent américain. Dans les neuf provinces, le vote affirmatif l'emporta dans une proportion de 63 pour cent. M. King a maintenant les mains libres.

Actuellement le Canada a près de 500.000 hommes sous les armes, qui se sont engagés pour servir n'importe où. Parce que le Canada doit être un arsenal et le grenier des nations unies, il est impossible de mobiliser plus de 8.000 hommes par mois. Or, le nombre des volontaires a dépassé jusqu'ici les besoins de la nation. Les Canadiens français forment moins du tiers de la population. Mais le tiers des marins en service actif sont Canadiens français. Dans l'armée, la proportion est moins forte. Mais lors de la dernière campagne de recrutement, la province de Québec s'est classée au troisième rang.

JEAN-LOUIS GAGNON

Eugène THÉAULT
 QUAI DE LA RONCIERE

FERBLANTERIE - QUINCAILLERIE
 POSES APPAREILS DE CHAUFFAGE
 SALLE DE BAINS ET ACCESSOIRES

VARIÉTÉS

Exploits de chiens de Terre-Neuve

Le chien de Terre-Neuve est réputé pour son intelligence et sa fidélité. Mais c'est surtout son merveilleux instinct de sauveteur qui l'a mis en relief.

On ne compte plus, en effet, les êtres humains tombés à la mer ou ensevelis sous des avalanches de neige qui ont dû la vie à ces précieux et braves animaux.

Voici, entre beaucoup d'autres, deux faits extraordinaires à leur honneur.

En 1901, la goélette de pêche *Terre-Neuve* possédait un chien qui, ne cédant qu'à ses instincts de sauveteur, sans s'inquiéter du temps beau ou mauvais, se jetait à l'eau pour aller chercher tout objet flottant qu'il apercevait. maintes fois le patron avait du dévier de sa route pour remonter Black à bord.

Or, au cours d'une traversée pour se rendre sur les bancs, la goélette est assaillie par un fort coup de vent. Afin d'empêcher le terre-neuve de donner libre cours à ses habituelles fantaisies, le patron l'attache avec une assez forte ligne à proximité du gouvernail. Tout à coup, dans une rafale, l'écoute de misaine casse. Dans sa chute, elle happe un des hommes et l'expédie par-dessus bord. Pour l'équipage, leur camarade est perdu, car il ne saurait être question, avec cette mer démontée, d'envoyer un doris au secours du malheureux. D'ailleurs, les six embarcations sont solidement saisies sur le pont et il faudrait trop de temps pour dégager l'une d'elles. Néanmoins la bouée de sauvetage est lancée dans la direction de l'homme, cependant que le bâtiment manœuvre pour se rapprocher de lui. Peine inutile, le pauvre diable ne sait pas nager; il se débat désespérément au milieu des lames et ne peut tarder à disparaître.

Dans ces quelques minutes qui paraissent longues à l'équipage nul ne songe au chien, mais Black lui, à vu le matelot tomber à la mer; en quelques coups secs il rompt son amarre et saute à l'eau. Il arrive bientôt sur celui qu'il veut arracher à la mort; de ses puissantes mâchoires, le saisit par le col de son paletot ciré et l'amène le long du bord. Ce n'est pas sans difficultés que l'équipage parvient à hisser ensemble sur le pont les deux individus, car le chien n'avait pu débarrasser ses crocs du ciré, et langage et roulis gênaient la manœuvre.

Le drame, grâce au vaillant terre-neuve avait une heureuse issue.

Voici, maintenant, le côté plaisant de l'aventure.

Personne, à bord, n'avait remarqué que le repêché était démunie de sa coiffure. Mais Black, qui a l'œil à tout, saute de nouveau à l'eau et revient avec le suriot du matelot.

Le brave terre-neuve est l'objet des effusions de l'équipage, et reçut comme récompense, deux rations de soupe; puis repus, se rendit stoïquement à l'appel du patron pour être de nouveau mis à l'attache.

En 1895, une goélette de pêche *l'Emilie Marie* est à l'ancre sur le grand banc de Terre-Neuve. C'est la nuit, une nuit noire qu'une brume intense rend plus opaque

Chronique locale

La saison de pêche. — Le quai Lescamela reprend son activité coutumière, et des pêcheurs y vendent plusieurs fois la semaine, de bon matin, le poisson qu'ils viennent de pêcher.

Les allées et venues au Goulet se multiplient, et dans une quinzaine de jours, tous les doris seront au travail.

D'après toutes les apparences recueillies jusqu'ici, les pêcheurs sont généralement d'avis que la saison de pêche s'annonce sous de meilleurs auspices que l'année dernière.

Chiens de mer. — Les marins qui auraient l'occasion de pêcher des chiens de mer dès le début de la campagne sont priés de les remettre aux employés des usines de la Corporation à Saint-Pierre ou Miquelon, afin de pouvoir envoyer des échantillon d'huile le plus tôt possible.

Leur coopération sera appréciée.

L'exportation du poisson sec. — La semaine a été caractérisée par plusieurs expéditions de morues appartenant à la maison P. Andrieux et à la Corporation des pêcheurs. Le Président de cette dernière, nous a déclaré que le retard dans l'expédition avait permis d'obtenir une amélioration des prix permettant de distribuer à tous les membres, une ristourne sous forme d'un acompte à valoir sur leur part dans la constitution du fonds de travail de la société.

M. Le Rolland a ajouté que depuis la réunion de l'Assemblée Générale, mentionnée dernièrement dans ce journal, plusieurs nouveaux membres avaient donné leur adhésion au groupement, qu'il dirige si activement avec son bureau et le concours du chargé d'affaires M. H. Dagort.

Deuil. — Mercredi dernier, 29 avril, ont été célébrés à Saint-Pierre les obsèques de Mademoiselle Mathilda Boudreau, décédée à l'âge de 20 ans. Elle était la sœur d'un des premiers Saint-Pierrais engagés volontaires, et morts au champ d'honneur, en cette guerre pour la libération de la France, Jean Boudreau, victime du torpillage de l'*Alysse*.

Assistaient au funérailles, une délégation des officiers de la garnison et une foule nombreuse qui avaient tenu à témoigner leur sympathie à une famille si dououreusement éprouvée.

Notre journal y joint l'expression de ses vives condoléances.

Fête des Marins. — Dimanche 26 avril, a été célébrée à Saint-Pierre, par un soleil radieux, la fête des marins.

Une grand'messe solennelle a été chantée à l'église à leur intention et l'après-midi eût lieu au Barachois la traditionnelle et pittoresque cérémonie de la bénédiction de la mer.

L'armement de « l'Armorican ». — Le trois mâts de grande pêche *Armorican* dont l'Administration du Territoire vient de se rendre acquéreur, est actuellement sur le slip de la Société « St-Pierre Slips Stores », où il sera procédé à des réparations qui comporteront le redressement de la quille, le renforcement des bauquières, le rechevillage et le calfatage de la coque et du pont, la transformation du gréement en trois mâts franc, et les modifications nécessaires à la voilure.

Le navire sera équipé avec deux moteurs semi-diesel Fairbanks Morse, de 160 H. P. chacun, qui lui permettront d'atteindre une vitesse moyenne de 7 à 8 milles à l'heure.

Enfin *l'Armorican* sera équipé de deux treuils à moteurs électriques, d'un groupe électrogène pour l'éclairage et d'un poste de T. S. F.

Ces importants travaux, de même que le montage des moteurs, etc... seront exécutés par les ateliers de la colonie et la main-d'œuvre locale, sous la direction, en ce qui concerne plus particulièrement le charpente, de M. Drouet, constructeur de navires, et sous la surveillance de M. Dupuis, Ingénieur-mécanicien des F. N. F. L.

● Suite de la page 5: VARIÉTÉS...

encore. Calme plat. Le bateau a son feu de mouillage allumé, un pauvre petit feu invisible dans une pareille obscurité. Tout le monde dort à bord, sauf un matelot qui, sur le pont, veille à la sécurité de tous. Il constate bientôt que le chien Mogoff qui musarde sur le pont, donne des signes évidents d'inquiétude. L'animal grogne sourdement d'abord, puis brusquement s'élance sur la lisse et se met à aboyer avec fureur. L'homme de quart pressent un danger, lequel ? Il n'en sait rien, mais s'empresse d'appeler le patron qui, après un tour dans cet horizon borné, et sans doute moins perspicace que le matelot, ne constatant rien d'anormal, fait taire le chien et l'envoie se blottir à l'avant. Ce tintamarre a réveillé l'équipage, quelques hommes montent sur le pont. Tout à coup, le terre-neuve qui continuait ses grognements s'élance éperdument à l'arrière en aboyant plus furieusement que jamais. Les hommes le suivent et horreur ! aperçoivent à environ cent cinquante mètres, perçant la brume de ses feux puissants, un grand steamer qui, sans faire fonctionner sa sirène arrivait à toute vitesse, droit sur la goélette. La cloche du bateau est mise en branle fébrilement cependant qu'un moine (grosse mèche d'étope plongée dans un récipient garni de pétrole) toujours à portée était vîtement allumé, projetant une vive lumière. L'énorme masse, par un habile coup de barre du timonier, passe à ranger la goélette.

Sans le flair du chien Mogoff l'*Emilie Marie* était abordée, écrasée, chavirée et l'équipage englouti.

E. S.

AVIS

La Société de Tir informe ses membres que les concours n'auront pas lieu cette année.

Une opinion américaine sur le rôle de la France Libre

L'un des problèmes essentiels qui confrontent les alliés c'est, comme l'a dit M. Roosevelt, de défendre et développer les lignes de ravitaillement et de communications par lesquelles seront acheminées, à l'heure dite, les armes de la contre-offensive.

Dans quelle mesure la France participe-t-elle à cette bataille essentielle, vitale, des voies de communication, la moins spectaculaire mais la plus importante de toutes celles qui se livrent en cette guerre? Dans quelle mesure la France fait-elle ainsi valoir ses droits à la victoire commune?

Cette question, il ne nous appartient pas seulement à la poser, mais aussi de la résoudre, avec toutes les forces que nous avons pu maintenir et ramener dans le devoir, c'est-à-dire dans la guerre de délivrance. Or il existe en Afrique, grâce à la Croix de Lorraine, un morceau d'Empire, un morceau de France sur lequel les trois couleurs flottent souverainement dans un ciel libre. Là, pas de bottes étrangères comme sur le sol de notre Indochine: pas de commission d'armistice comme à Alger, à Casablanca, à Tunis; pas de «touristes» au poil ras. Mais la France libre: libre de combattre pour que toute la France soit libre. Eh bien? il se trouve que ce morceau d'Empire, ce morceau de France, occupe, sur le champ de bataille des communications, c'est-à-dire sur la carte du monde, une position stratégique-clef. Position stratégique-clef que notre devoir, envers la France et les Alliés, était de fortifier et d'exploiter au maximum.

Comment la France Libre s'est-elle acquittée de ce devoir? Ecoutez le témoignage du plus célèbre des commentateurs de la Radio Américaine, Raymond Gram Swing, qui déclarait récemment:

« Nous venons d'apprendre que les Français Libres avaient construit deux nouvelles routes stratégiques à travers l'Afrique Equatoriale. L'une d'elles permet d'acheminer les cargaisons de Douala jusqu'au Nil, sur une distance de 2.500 kilomètres; l'autre part de l'intérieur du continent pour aboutir à Khartoum. Le ravitaillement qui suit ces routes pourrait atteindre les Alliés à l'Egypte même si le Canal de Suez venait à leur être fermé. Mieux encore: la voie transafricaine peut, en fin de compte, aboutir à la Russie. Cet itinéraire n'est guère plus lent que la route du Cap et représente une grande économie de bateaux. En comprenant l'intérêt majeur qu'offrent pour la cause alliée ces routes praticables par tous les temps, le Général de Gaulle et ses compagnons ont déjoué le fameux plan de Hitler: dominer l'Afrique, grâce à une liaison routière et ferroviaire entre l'Afrique du Nord et Dakar ».

Cette dernière phrase définit à la fois le drame et le devoir de l'Empire qui dans son ensemble aussi est une vaste position stratégique-clef: pendant que les colonies libérées pèsent dans la balance de la victoire d'un poids dont il sera tenu compte à l'actif de la France, les colonies maintenues dans l'obéissance de Vichy, c'est-à-dire dans l'obéissance indirecte et involontaire de l'ennemi, pèsent (malgré elles) dans la balance adverse, d'un poids dont il ne faut pas qu'il soit tenu compte au passif de la France.

Au lendemain du triomphe final, nous pourrons dire: « Quand, au point culminant de la guerre, il apparut que la bataille des communications était la plus dure à livrer et à gagner, la France — en sachant frayer et défendre — pour l'usage commun — et pour la cause commune — la grande route transafricaine, démontre qu'elle n'avait déserté ni le combat ni les siens. Dans cette victoire décisive, son appoint fut décisif. »

Mais cette voix, la vôtre, la voix de la France à la conférence des vainqueurs, avec quelle force irrésistible elle s'élèverait si, par surcroit, elle pouvait dire: « A l'heure même où l'ennemi, s'accrochant à l'Afrique, espérait se sauver en l'entraînant, la tête basse, dans la guerre de servitude, l'Empire français tout entier est rentré, la tête haute, dans la guerre de libération.

ÉPHÉMÉRIDES DE ST-PIERRE & MIQUELON



29 AVRIL:

- 1881 Décret instituant deux bourses dans les lycées de France en faveur des «Jeunes créoles» des îles St-Pierre et Miquelon.
1917 Grosvallet, Georges, né à Saint-Pierre, soldat à la 5^{me} compagnie du génie canadien, 2^{me} division, meurt de ses blessures à Vimy. Mort pour la France.

30 AVRIL:

- 1851 La goélette «Courrier de la Rance» fait côte sur l'Île-aux-Moules, par coup de vent de nord-est. L'équipage est sauvé par une embarcation de la goélette de l'état «La Fauvette».

1^{er} MAI:

- 1862 La goélette «Impératrice» fait naufrage sur l'Île-aux-Chiens.
1917 La goélette anglaise «Bessie C. Lake» est jetée au plain sur le littoral de la rade de Saint-Pierre par coup de vent de sud-est. L'équipage est sauvé.

2 MAI:

- 1859 Le commandant de la colonie reçoit du Ministre avec sept brevets pareil nombre de médailles de Saint-Hélène pour les sieurs Plantard, Folquet, Legooas, Gaspard, Dismard, Vigneau et Briand, anciens militaires et marins retirés à St-Pierre et Miquelon.
1868 Arrêté déclarant d'utilité publique les travaux à exécuter pour mettre l'étang Boulot en communication avec le Barachois.

3 MAI:

- 1880 Le trois-mâts «Gudrun» fait naufrage à 15 milles de St-Pierre.

4 MAI:

- 1858 Par un temps affreux avec neige, le capitaine de port Lédret, part dans l'après-midi sur la goélette-pilote «Lizzie», au secours d'une embarcation de pêche en perdition dans le S. S. O. de St-Pierre. Il est de retour à 7 heures du soir avec les 4 marins de l'embarcation qu'il a sauvés d'une mort certaine.
1859 M. le comte de la Roncière, nommé commandant des îles St-Pierre et Miquelon, reçoit le service des mains de son prédécesseur, M. Gervais.

5 MAI:

- 1793 Des chaloupes revenant de Terre-Neuve apportent à St-Pierre la première nouvelle de la déclaration de guerre entre la France et l'Angleterre.
1925 Incendie à 1 heure de l'après-midi de l'immeuble du Service des Travaux Publics (ancienne maison Gardner). En rien de temps tout est consumé.

ENGAGEZ-VOUS
dans les Forces Françaises Libres
VOTRE POSTE VOUS ATTEND

